PROGRAMME



OUTAOUAIS
27 AU 30 SEPTEMBRE 2012
www.avocatsdeprovince.qc.ca

ASSOCIATION DES AVOCATS ET AVOCATES DE PROVINCE

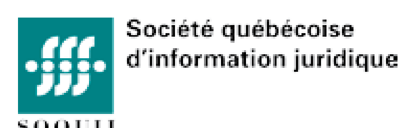
CHÂTEAU CARTIER
1-800-807-1088



COMMANDITAIRES



PLATINE

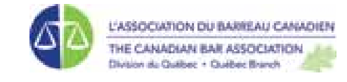




OR









ARGENT











BRONZE



CUIVRE





Paradis Montpetit Beauchamp, huissiers

MOT DU PRÉSIDENT



Au-delà de toutes frontières. . .

Voilà le thème du congrès 2012 de l'AAP! Un congrès qui se veut dynamique, visionnaire et accessible.

En tant que Président de l'Association des avocats et avocates de province 2011-2012, je suis heureux de vous inviter au congrès que j'ai préparé pour vous, avec mon super comité et de vous entretenir de quelques réflexions qui nous ont guidés dans notre préparation.

Depuis maintenant quelques années, je travaille à l'avancement de notre profession notamment par une nouvelle philosophie de justice participative. L'époque dans laquelle nous vivons nous porte à revoir nos façons de faire. Que l'on soit en région ou dans un grand centre, nous sommes tous interpelés par l'évolution de notre société et de notre profession. Les nouvelles technologies, les médias, les médias sociaux, les valeurs générationnelles multiples, la mondialisation, le multiculturalisme, l'économie, ne sont que quelques une des «frontières» que nous devons franchir pour faire voyager notre profession et la justice dans le monde d'aujourd'hui. . .et le monde de demain.

Au-delà de toutes frontières est une invitation à ouvrir nos esprits au-delà de ce que nous connaissons, au-delà de nos habitudes, au-delà de nos traditions, de nos milieux, de notre culture, de notre territoire, de nos palais de justice, de nos rôles, etc., pour nous permettre de demeurer ou devenir des chefs de file dans notre société.

Avec l'aide d'une équipe chevronnée, nous vous avons concocté un programme de formations diversifiées et inspirées de cette vision et de ce désir d'aller au-delà de toutes frontières. Nous espérons vous accueillir dans l'Outaouais pour parfaire vos connaissances, créer des liens, et aller au-delà de vos frontières. . .

Nous avons prévu, pour la première partie du vendredi soir, une soirée créative sous le thème: Chapeau les Avocats! En effet, il est juste de se dire «chapeau!» car nous sommes des acteurs importants dans notre société. Nous jouons un rôle de premier plan dans le développement de nos communautés, nous travaillons ardemment à prévenir ou résoudre les conflits et notre implication multiple est inestimable. Il faut le dire, l'avocat favorise l'accessibilité à la justice. En reconnaissant notre importance, nous vous invitons à participer à la soirée en confectionnant un chapeau à votre mesure. . .ou votre démesure. Disons-nous donc «CHAPEAU!» tous ensemble de façon originale.

Par la suite une nouveauté : une partie deux à notre soirée du vendredi, dès 23h30. Je vous propose une fin de soirée pour ceux qui veulent explorer de nouvelles «frontières». . .avec goût et modération tout de même. Vous avez tous en vous une fibre d'explorateur . . ...À vous de venir voir. . .et danser!

Enfin, notre soirée du samedi soir : «Hollywood Remake» vous offre de profiter du Musée de la guerre dans une atmosphère hollywoodienne tout en vous proposant d'utiliser à nouveau vos belles tenues. Code vestimentaire : reportez, revampez, recyclez ce que vous avez pour ajouter à l'ambiance, tout en ayant une histoire à raconter sur votre tenue. . .et si possible une référence hollywoodienne à votre fière allure. Les tenues neuves sont aussi permises!

Voilà un programme rempli de surprises et d'émerveillement.

Le congrès de l'AAP est l'occasion de réaliser que les distances que nous impose notre vaste territoire ne sont que des frontières fictives qu'il faut franchir pour saisir la force et la pertinence de notre association.

Je remercie du fond du cœur mes co-présidentes, Me Lucie Lalonde et Me Marie-Josée Poirier et tous les membres de mon comité envers qui je serai toujours redevable. Je remercie également le Barreau de l'Outaouais et tous nos commanditaires grâce à qui nous pouvons réaliser ce congrès et un merci particulier au services aux membres du Barreau du Québec, Me Dyane Perreault et Madame Lyne Daigle, pour le travail fait pour les inscriptions.

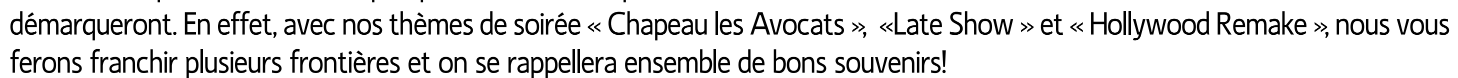
Je vous attends donc en grand nombre en Outaouais, du 27 au 30 septembre 2012.



MOT DE BIENVENUE

C'est avec grand plaisir que le comité organisateur vous a préparé un congrès qui vous permettra d'aller « au-delà de toutes frontières »! Que ce soit les frontières géographiques, professionnelles, idéologiques, nos discussions vous permettront de repousser les limites établies et de discuter de concepts nouveaux et différents.

Une formation diversifiée vous est proposée ainsi que des soirées que vous ne serez pas prêt d'oublier et qui se démarqueront. En effet, avec nos thèmes de soirée « Chapeau les Avocats », «Late Show » et « Hollywood Remake », nous vous ferons franchir plusieurs frontières et on se rappellera ensemble de bons souvenirs!



Nous innovons en vous proposant un salon des accompagnateurs. Cet endroit permettra aux conjoints des congressistes de se retrouver dans une ambiance décontractée et d'écouler le temps de manière plus qu'agréable, alors que les participants au congrès suivront leurs formations.

Nous vous attendons dans notre belle région et nous espérons que vous serez nombreux à venir repousser toutes ces frontières avec nous!

Bienvenue et bon congrès!

LUCIE LALONDE
MARIE-JOSÉE POIRIER
Co-présidentes congrès 2012

LE COMITÉ ORGANISATEUR

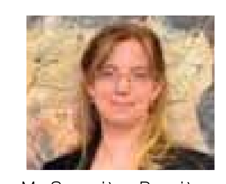




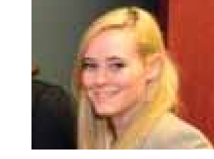
Me Robert Y. Cousineau



Me Julie Lalonde



Me Geneviève Bussières



Me Anne-France Gagnon

Me Amélie Charlebois

JEUDI 27 SEPTEMBRE

16 h à 19 h 30 ACCUEIL ET INSCRIPTION DES PARTICIPANTS

Lieu : Salon des accompagnateurs Beau Rivage B

17 h30 COCKTAIL

Commanditaire Barreau de l'Outaouais



19 h 00 SOUPER LIBRE

Liste de restaurants disponibles au kiosque d'inscription

22 h 00 OUVERTURE DE LA SUITE BARREAU DE L'OUTAOUAIS

Lieu : Salle des artistes A

FORMATION DU VENDREDI 28 SEPTEMBRE 2012

HEURES DU REPAS

HEURES	#1	#2	#3	#4	#5	#6	#7	#8
7 h 30	Petit déjeuner au Salon des exposants							
8 h 00	**1** Clients stressés : Essayez l'approche transformative Me John Peter Weldon (3h)	**4** The new lawyer Me Julie McFarlane (3h) (Anglais seulement)			**10** L'Avant-projet de loi instituant le nouveau Code de procédure civile: les changements à votre pratique Me Charles Belleau (1h30)		**15** Où sont les frontières de l'article 418 C.c.Q? Me Sylvie Harvey (3h)	
8 h 30				**8** Maîtres en affaires Fonds de responsabilité du Barreau Me Guylaine Lebrun (3h)				
9 h 00						**13** Les incertitudes du Plan Nord Me Jean-Paul Lacasse (3h)		
9 h 30			**5** Les frontières cachées Mme Nicole Massicotte (1h30)					**18** La judiciarisation de l'itinérance au Québec Me Marie-Ève Sylvestre (3h)
10 h 00								
10 h 30					**11** Contre-interrogatoire du témoin expert Me Gene Assad (1h30)			
11 h 00	**2** Application du principe du respect de l'opinion de l'enfant et accès à la justice des mineurs Me Mona Paré (1h30)		**6** Confections juridiques Mme Julie Tondreau (1h30)					
11 h 15								
11 h 30								
12 h 00								
12 h 30		**4** Challenges and Dilemmas for the New Lawyer Me Julie McFarlane (3h) (Anglais seulement)						
12 h 45								
13 h 00								
13 h 15			**7** Procédure civile : mythe ou réalité ? Me Maxime Bertnachez (3h)					
13 h 30							**16** Les avocats et les médias: des relations nécessaires Mme Isabelle Richer (1h30)	
13 h 45						**14** L'étendue du pouvoir d'arrestation sans mandat et les récents développements jurisprudentiels Me Myriam Lachance (3h)		
14 h 00	**3** Environnement Jurifamille Me Mylène Petitpas (3h)			**9** Liberté de tester : Tracer la frontière d'un droit absolu Me Martin Brisson (3h)	**12** 5 ans plus tard : que doit-on retenir des amendements de la Loi sur la protection de la jeunesse? Me Jacky Roy et Me Amélie St-Denis (3h)			
14 h 30								
15 h 00								
15 h 30							**17** La Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale Me Thierry Usclat (1h30)	
16 h 00								
16 h15								
16 h 30								
16 h 45								
17 h 00								

FORMATION DU SAMEDI 29 SEPTEMBRE 2012

HEURES	#1	#2	#3	#4	#5	#6	#7	#8
7 h 30	Petit déjeuner au Salon des exposants							
8 h 00								
8 h 30	**19** Du "partnering" au procès: tous les modes de RD ou l'embarras du choix Me Andrée Gosselin (1h30)	**20** Comment se protéger contre les hypothèques légales lors de la construction d'un immeuble? Me Philippe Lafleur (1h30)	**21** La collaboration au-delà de toutes frontières Me Martha Shea et Me Nicolas Morello (1h30)	**22** Convention entre actionnaires Me Louis X. Lavoie (1h30)	**23** L'éducation juridique des adolescents : Une responsabilité collective! Me Geneviève Benoît et Me Annick Gariépy (1h30)	**24** Que nous réserve l'avenir? Quelles sont les grandes tendances qui vont redessiner la pratique du droit au Québec d'ici 10 ans? Qui sera l'avocat ou l'avocate de 2021? Me Dyane Perreault (1h30)	**25** Repoussez les limites de la recherche juridique avec JuriBistro UNIK (CAIJ) Mme Isabelle Pilon (1h30)	
9 h 00								
9 h 30								
10 h 00								



DESCRIPTIFS DES FORMATIONS VENDREDI



VOS CLIENTS STRESSÉS DÉPASSENT LES BORNES? ESSAYEZ L'APPROCHE TRANSFORMATIVE

Formateur : Me John Peter Weldon, *avocat*

Description : Atelier de 3 heures

Il s'agit d'une conférence destinée aux avocats qui voudraient s'initier à une nouvelle façon de recevoir un client déstabilisé par l'impact d'un conflit afin de l'aider à retrouver un sentiment de compétence personnelle. Le séminaire débute par une série de petits sketches .Me Weldon brossera ensuite un tableau qui présente le conflit comme une crise d'interaction humaine. Puis Me Bleau expliquera pourquoi un avocat plaideur comme lui a récemment décidé de suivre une formation en médiation transformative. Me Weldon présentera le mode d'emploi du reflet, intervention de base de l'approche transformative du conflit.



APPLICATION DU PRINCIPE DU RESPECT DE L'OPINION DE L'ENFANT ET ACCÈS À LA JUSTICE DES MINEURS

Formateur : Me Mona Paré, *Ph.D., Professeure adjointe / Assistant Professor*

Description : Atelier de 1 h 30

Cet atelier traite de l'application de la Convention internationale des droits de l'enfant en droit interne. On s'intéressera aux principes directeurs de la convention, et plus particulièrement au principe du respect de l'opinion de l'enfant. L'application de ce principe sera examinée sous l'angle de l'accès à la justice des enfants, en traitant notamment de la représentation de l'enfant dans différents domaines, et particulièrement en droit de la famille. La présentation se concentrera sur le droit interne québécois avec des exemples provenant d'autres juridictions et du droit international.



JURIFAMILLE: TECHNOLOGIE SANS FRONTIÈRE

Formateur : Me Mylène Petitpas, *avocate*

Corporation de services Barreau

Description : Atelier de 3 heures

La technologie qui supporte le logiciel Jurifamille permet également d'être toujours à jour, de faire vos recherches de législation, jurisprudence et doctrine sans difficulté. Cet atelier est conçu pour les praticiens (incluant les médiateurs) exerçant en droit de la famille de manière exclusive ou occasionnelle. ***Les participants obtiendront une licence d'activation de trois mois offerte gracieusement par la Corporation de Services du Barreau du Québec.



(AM) THE NEW LAWYER: HOW SETTLEMENT HAS TRANSFORMED LEGAL PRACTICE (ENGLISH ONLY)

Formateur : Me Julie Macfarlane, *avocate University of Windsor*

Description : Atelier de 3 heures

Drawing on her best-selling book, Julie Macfarlane describes the research that shows that civil and family lawyers now spend most of their time negotiating and mediating their files and working with clients - who are demanding an increasing say in how their cases are handed and how they spend their money - on problem-solving. This introductory workshop explores the skill set of the New Lawyer through case study discussions and exercises.



(PM) CHALLENGES AND DILEMMAS FOR THE NEW LAWYER: ETHICAL BEHAVIORS AND SELF-REPRESENTED LITIGANTS (ENGLISH ONLY)

Formateur : Me Julie Macfarlane, *avocate University of Windsor*

Description : Atelier de 3 heures

This workshop examines two areas of special challenge for legal practice through the eyes of the New Lawyer: developing norms of best practice for ethical conduct in private negotiations and mediations, and dealing with cases in which the other side is self-represented. Julie Macfarlane will draw on her work on ethical practice in private dispute resolution as well as her new research, documenting the stories of self represented litigants. This workshop will use interactive discussions and case studies to allow participants to share their own experiences and quandaries in relation to these important questions.



LES FRONTIÈRES CACHÉES

Formateur : Mme Nicole Massicotte

Description : Atelier de 1 h 30

Canico, gestion de bureaux d'avocats Les frontières cachées,
Pour aller au-delà des frontières, il faut d'abord savoir où elles sont. Je vais tenter de vous faire découvrir et dépasser quelques frontières qui sont très près de vous. Celles qui paralysent vos élans et vous ramènent toujours à la case départ. Je vous parlerai de systèmes parallèles et d'insécurité. Je travaille sur le terrain, je vous parlerai « terrain ».



CONFECTIONS JURIDIQUES

Formateur : Mme Julie Tondreau

Description : Atelier de 1 h 30

On m'appelle Julie Virtuelle
Je reçois jusqu'à 19 personnes dans mon grand centre de formation de 12 x 10 pouces. Je travaille à distance et simultanément avec les avocats et les adjointes juridiques des quatre coins de la province. Je vous parlerai des logiciels qui sont pour moi, et aussi pour vous j'en suis certaine, des trésors à découvrir.



PROCÉDURE CIVILE : MYTHE OU RÉALITÉ

Formateur : Me Maxime Bernatchez, *avocat, Dubé Bernatchez*

Description : Atelier de 3 heures

Dans le contexte actuel, où tous les interlocuteurs judiciaires parlent d'accès à la justice et ce, sous toutes ses formes, cette conférence abordera plusieurs aspects de la pratique civile. Ceci dans un objectif d'apprendre, et possiblement de réapprendre certaines façons de faire, permettant de simplifier nos dossiers et souvent de diminuer les coûts et les délais afférents à ceux-ci.

Concrètement, nous regarderons différents outils déjà existants, qui sont souvent ignorés ou sous-utilisés, allant de rédaction aux interrogatoires hors-cour, en passant par les expertises. Toute ceci, bien sûr, dans un cadre d'échanges « proportionnés » et « adaptés » à la finalité recherchée, l'intérêt premier de nos clients!



MAÎTRES EN AFFAIRES!

Formateur : Me Guylaine LeBrun, *avocate*

Fonds d'assurance responsabilité professionnelle du Barreau du Québec



Description : Atelier de 3 heures

Fort d'un premier support audiovisuel portant sur la responsabilité professionnelle, "Maîtres à l'abri!" — lequel a suscité des commentaires forts positifs et un vif intérêt — le Fonds d'assurance responsabilité professionnelle du Barreau du Québec vous présente cette fois-ci, une deuxième série de capsules portant sur la responsabilité professionnelle de l'avocat oeuvrant en ***Droit des affaires***, domaine de droit le plus à risque après le droit civil depuis les cinq dernières années.

Cette formation s'adresse principalement aux avocats oeuvrant en ***Droit des affaires***, qu'ils soient débutants ou professionnels aguerris, ou à tout autre avocat qui, sans en faire son champ de pratique habituel, touche de près ou de loin ce domaine particulier, et a pour but de contribuer à limiter le risque de faire l'objet de reproches ou d'une poursuite en responsabilité professionnelle.



DESCRIPTIFS DES FORMATIONS VENDREDI SUITE



LIBERTÉ DE TESTER : TRACER LA FRONTIÈRE D'UN DROIT ABSOLU

Formateur : Me Martin Brisson, *avocat , De Chantal, D'Amour, Fortier*

Description : Atelier de 3 heures
Nous avons tous, par testament, le droit absolu de régler les modalités de notre succession selon notre volonté du moment et le droit de changer d'idée au hasard de notre bon vouloir. Mais ce droit est-il à ce point absolu ? Au-delà du dicta de base, pouvons-nous identifier des frontières à la liberté de tester ? Survol historique et illustrations.



L'AVANT-PROJET DE LOI INSTITUANT LE NOUVEAU CODE DE PROCÉDURE CIVILE: LES CHANGEMENTS À VOTRE PRATIQUE

Formateur : Me Charles Belleau

Description : Atelier de 1 h 30
Un aperçu des principaux changements à notre système de procédure civile si une suite était donnée à l'Avant-projet de loi instituant le nouveau Code de procédure civile déposé par le ministre de la Justice à l'Assemblée nationale en septembre 2011.



LE CONTRE-INTERROGATOIRE DU TÉMOIN EXPERT / POLICIER

Formateur : Me Gene Assad

Description : Atelier de 1 h 30
Le contre-interrogatoire n'est ni un art, ni un combat ... mais une science . Cette science a ses propres règles et techniques ainsi qu'une méthodologie bien établie.

Bien au-delà du "damage -control" théatral, le contre-interrogatoire est une opportunité de bâtir sa cause et d'instruire le décideur.



5 ANS PLUS TARD : QUE DOIT-ON RETENIR DES AMENDEMENTS DE LA LPJ?

Formateurs : Me Jacky Roy et Me Amélie St-Denis

Description : Atelier de 3 heures
En juillet 2007, plusieurs amendements à la Loi sur la protection de la jeunesse sont entrés en vigueur et sont venus créer des changements significatifs aux décisions rendues en droit de la jeunesse. Que doit-on retenir de ces amendements? La présente formation se veut un survol de la jurisprudence marquante des dernières années. Quelle interprétation les tribunaux ont pu donner aux durées maximales de placements? À la notion de risque? À la tutelle subventionnée? Cette formation répondra à ces questions et bien plus encore. Elle s'adresse à tous les avocats désirant mettre à jour leurs connaissances ou tout simplement, à ceux voulant s'initier au droit de la jeunesse via les décisions essentielles à la pratique dans ce domaine.



LES INCERTITUDES TERRITORIALES DU PLAN NORD

Formateur : Me Jean-Paul Lacasse

Description : Atelier de 3 heures
Aperçu du Plan Nord : territoire visé, domaines d'intervention, mise en œuvre. Cadre juridique : encadrement législatif et financier, régime minier, droits des Autochtones. Incertitudes frontalière, constitutionnelle, autochtone, citoyenne et minière.



L'ÉTENDUE DU POUVOIR D'ARRESTATION SANS MANDAT ET LES RÉCENTS DÉVELOPPEMENTS JURISPRUDENTIELS

Formateur : Me Myriam Lachance, *avocate, Lachance Tardif*

Description : Atelier de 3 heures
La loi prévoit des pouvoirs d'arrestation sans mandat et contrairement à ce que l'on peut penser, il n'y a pas qu'en matière criminelle que ce pouvoir existe. En effet, le pouvoir d'arrestation existe aussi en matière pénale et est souvent appliqué relativement aux règlements municipaux.

Cette conférence se veut donc un résumé des pouvoirs policiers en matière d'arrestation sans mandat. Nous ferons également une analyse des récents jugements applicables où l'illégalité d'une telle arrestation peut avoir des conséquences fondamentales sur une éventuelle déclaration de culpabilité.



OÙ SONT LES FRONTIÈRES DE L'ARTICLE 418 C.C.Q.?

Formateur : Me Sylvie Harvey, *avocate, De Chantal, D'Amour, Fortier*

Description : Atelier de 3 heures
Quand est-ce une déduction? Quand a-t-on renoncé à cette déduction? De 1992 à 2012, vingt ans de questionnements! Comment est née l'idée qu'un copropriétaire a renoncé à réclamer une déduction? Les notions du Code qui se contredisent.



LES AVOCATS ET LES MÉDIAS: DES RELATIONS NÉCESSAIRES

Formateur : Mme Isabelle Richer, *journaliste Radio-Canada*

Description : Atelier de 1 h 30
Quant à la conférence, Mme Richer nous entretiendra des rapports inévitables entre la presse et les avocats, les irritants, les rôles de chacun, les contraintes, les difficultés mais aussi la nécessité de ces relations et les avantages qu'elles comportent.



LA LOI SUR L'ÉTHIQUE ET LA DÉONTOLOGIE EN MATIÈRE MUNICIPALE (LEDMM)

Formateur : Me Thierry Usclat, *vice-président à l'éthique et déontologie Commission municipale du Québec*

Description : Atelier de 1 h 30

La Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (LEDMM) est entrée en vigueur le 2 décembre 2010. En vertu de cette loi, toute personne peut saisir le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire d'un manquement par un élu municipal à une règle du code d'éthique et de déontologie le régissant. Si la demande (plainte) n'est pas rejetée à l'étape de l'examen préalable, la Commission municipale du Québec enquêtera afin de déterminer si la plainte est fondée et, le cas échéant, déterminera la sanction qui doit être imposée. Cette conférence permettra de présenter le rôle et les pouvoirs de la Commission municipale dans le cadre de l'exercice de cette nouvelle juridiction en éthique et déontologie.



LA JUDICIARISATION DE L'ITINÉRANCE AU QUÉBEC

Formateur : Me Marie-Ève Sylvestre

Description : Atelier de 3 heures
Que ce soit par le biais de contraventions aux règlements municipaux et aux lois provinciales ou par des mesures de surveillance policière, les personnes itinérantes ont été de plus en plus nombreuses à passer de la rue vers les tribunaux, et éventuellement vers la prison au cours des dernières années au Québec. Cette formation fera état de la recherche sur la judiciarisation des personnes itinérantes dans trois villes québécoises.



DESCRIPTIFS DES FORMATIONS SAMEDI



DU "PARTNERING" AU PROCÈS: TOUS LES MODES DE RD OU L'EMBARRAS DU CHOIX

Formateur : Me Andrée Gosselin, *Juge administratif , Commission des lésions professionnelles*

Description : Atelier de 1 h 30

Les avocat(e)s doivent apprendre à s'impliquer d'une autre façon auprès de leurs clients. Leur devoir inclut de tout mettre en oeuvre pour leur obtenir le meilleur règlement possible, ou à tout le moins tenter d'y parvenir. Tous les modes de règlement des différends se retrouve sur un continuum qu'il est bon de bien connaître afin d'identifier avec son client, le mode le plus approprié, soit celui qui répondra le mieux à ses besoins et intérêts

Nous passerons donc en revue tous les modes de règlement des différends en cernant leur avantages et inconvénients, l'objectif étant d'habiliter les praticiens à identifier rapidement quel mode sera le plus approprié eu égard au conflit lui-même et aux intérêts respectifs des parties.



COMMENT SE PROTÉGER CONTRE LES HYPOTHÈQUES LÉGALES LORS DE LA CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE?

Formateur : Me Philippe Lafleur, *avocat, Tremblay Gagnon avocats*

Description : Atelier de 1 h 30

Un jeune couple vient d'acquérir une maison en construction. Un système de déboursés progressifs est mis en place afin de les protéger. Les déboursés progressifs sont-ils suffisants pour bien protéger les acheteurs? Une revue de la jurisprudence concernant les principes importants à retenir concernant les hypothèques légales des personnes ayant participé à la construction d'un immeuble.



LA COLLABORATION AU-DELÀ DE TOUTES FRONTIÈRES



Formateurs : Me Nicolas Morello et Me Martha Shea

Description : Atelier de 3 heures

Nous connaissons tous les méthodes collaboratives de négociation, bien ancrées dans le mode du droit collaboratif. Aujourd'hui, nous sommes appelés, comme avocats, à trouver des pistes de collaboration et des solutions fondées sur des changements législatifs, sociaux et technologiques. Cet atelier est présidé par Nicolas Morello, avocat principal chez VIA Rail, qui œuvre dans les domaines du droit civil, commercial et du droit de l'emploi , ainsi que par Martha Shea, avocate, qui travaille dans le domaine du droit de la famille. Nous allons explorer ensemble, sur tous les niveaux, cette nouvelle ouverture dans notre profession. Nos offres de service, ainsi que nos rapports entre collègues et avec nos clients, seront dorénavant marqués par l'évolution de notre profession.



CONVENTION ENTRE ACTIONNAIRES

Formateur : Me Louis X. Lavoie, *avocat, Noël et Associés*

Description : Atelier de 1 h 30

La régie des droits attribués aux actionnaires joue souvent un rôle déterminant dans la destinée d'une société.

Ainsi, lors de cette formation les participants seront initiés aux différents modes de rédaction, aux questions pertinentes à poser aux clients avant la rédaction de ce document, aux mécanismes des clauses rédigées, leur utilité et la formulation des mesures qui énoncent leur fonctionnement. Un exemple de liste de contrôle préalable à la rencontre avec le client sera également abordé.



L'ÉDUCATION JURIDIQUE DES ADOLESCENTS : UNE RESPONSABILITÉ COLLECTIVE!

Formateurs : Me Geneviève Benoit et Me Annick Gariépy

Description : Atelier de 3 heures

Cette formation s'adresse aux membres qui souhaitent s'impliquer dans leur communauté et participer à l'éducation citoyenne et juridique des adolescents. Fort de son expérience et de son expertise en simplification des communications, en création d'outils éducatifs, en animation d'activités auprès des adolescents et en gestion de bénévoles, Éducaloi vous aide à franchir toutes les frontières pour que vous puissiez vous impliquer dans votre communauté facilement et efficacement.

Comme la mission première de l'école est de former les citoyens de demain, Éducaloi a conçu un programme d'ateliers afin de contribuer à ce que les adolescents aient, dans leur coffre à outils, des notions juridiques de base lorsqu'ils terminent leurs études secondaires. En ce sens, l'organisme offre une trousse d'activités clés en main à l'intention des juristes intéressés à offrir des formations en milieu scolaire.

La communication, tant à l'oral qu'à l'écrit, est un enjeu de taille pour ceux qui doivent transmettre de l'information juridique. Le défi est d'autant plus grand quand le public cible est constitué d'adolescents. La présentation se divisera donc en 3 volets : définition du langage clair en droit, quelques pistes pour mieux être compris par le public cible et le captiver ainsi qu'une présentation du programme et du matériel éducatif mis à la disposition des juristes bénévoles.



QUE NOUS RÉSERVE L'AVENIR? QUELLES SONT LES GRANDES TENDANCES QUI VONT REDESSINER LA PRATIQUE DU DROIT AU QUÉBEC D'ICI 10 ANS? QUI SERA L'AVOCAT OU L'AVOCATE DE 2021?

Formateur : Me Dyane Perreault

Description : Atelier de 1 h 30

La formation présente les grandes lignes du rapport « Les avocats de pratique privée en 2021 » réalisé par le Barreau du Québec (http://www.barreau.qc.ca/pdf/publications/rapport-pratique-privee-2021.pdf)
Selon les conclusions de ce rapport, les avocats de 2021 - en majorité des femmes - auront une vision bien différente du travail. La mondialisation et les technologies de l'information vont refaçonner la pratique du droit et permettront un équilibre qui trouve racine dans de nouvelles valeurs. Féminisation, diversité, valeurs d'équilibre travail-vie, développement des affaires, définition d'un « marché », « produits de commodité » ou « spécialités », ouverture sur le monde, bilinguisme, autant de thèmes développés dans le rapport, appuyé par une solide analyse socioéconomique.



REPOUSSEZ LES LIMITES DE LA RECHERCHE JURIDIQUE AVEC JURIBISTRO UNIK (CAIJ)

Formateur : Mme Isabelle Pilon, *directrice du réseau de bibliothèques du CAIJ, présentera le nouvel outil phare du CAIJ : JuriBistroMD UNIK.*

Description : Atelier de 1 h 30

Apprenez à maximiser votre recherche et accédez, en quelques clics seulement, à plus d'un million de ressources en ligne, en législation, jurisprudence et doctrine.





VENDREDI 28 SEPTEMBRE

7 h 00 à 8 h 30 ACCUEIL ET INSCRIPTION DES PARTICIPANTS
Lieu : Foyer de l'hôtel, entrée principale.

8 h 00 à 17h 00 FORMATIONS (AM)

1 - Vos clients stressés dépassent les bornes? Essayez l'approche transformative
2 - Application du principe du respect de l'opinion de l'enfant et accès à la justice des mineurs
4 - The New Lawyer: How Settlement has Transformed Legal Practice
5 - Canico - Gestion de bureau
6 - Confections juridiques
8 - Maîtres en affaires!
10 - L'Avant-projet de loi instituant le nouveau Code de procédure civile: les changements à votre pratique
11 - Le contre-interrogatoire du témoin expert / policier
13 - Les incertitudes territoriales du Plan Nord
15 - Où sont les frontières de l'article 418 C.c.Q.?
18 - La judiciarisation de l'itinérance au Québec

FORMATIONS (PM)

3 - Environnement Jurifamille: Technologie sans frontière
4 - Challenges and Dilemmas for the New Lawyer: Ethical Behaviors and Self-Represented Litigants
7 - Procédure civile : mythe ou réalité
9 - Liberté de tester : Tracer la frontière d'un droit absolu
12 - 5 ans plus tard : que doit-on retenir des amendements de la LPJ?
14 - L'étendue du pouvoir d'arrestation sans mandat et les récents développements jurisprudentiels
16 - Les avocats et les médias: des relations nécessaires
17 - La Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (LEDMM)

12 h 30 à 14 h 15 ACTIVITÉ SPÉCIALE
Golf au club de golf de Gatineau.
Lieu : 160 rue du Golf - Gatineau.

Différents départs sur la base de premier arrivé, premier servi.

Prix : 80 $ par personne, incluant voiturette. Les joueurs qui désirent constituer leur propre quatuor devront le faire sur le formulaire d'inscription.

Maximum : 60 personnes.

18 h 00 COCKTAIL
Lieu : Chapiteau, Château Cartier

Société québécoise d'information juridique
SOQUIJ

19 h 15 SOUPER
"Chapeau les Avocats!"
Lieu : Chapiteau, Château Catier
Brian Harber Band
Prix : 90 $ (incluant le "Late Show") par personne.

La Reine Élizabeth a sa course à "ASCOT", Miville a donc sa soirée à Gatineau.
À vous d'inventer et de créer votre parure que ce soit vous mesdames ou vous messieurs.
Épatez la galerie et à vous d'exploiter tous vos chapeaux d'avocat.
Prix de participation.

23 h 15 "LATE SHOW"
Inscription "Late Show" seulement, 25$ par personne.



SAMEDI 29 SEPTEMBRE

8 h 30 à 10 h 00 FORMATION

19 - Du “partnering” au procès: tous les modes de RD ou l’embarras du choix
20 - Comment se protéger contre les hypothèques légales lors de la construction d’un immeuble?
21 - La collaboration au-delà de toutes frontières
22 - Convention entre actionnaires
23 - L’éducation juridique des adolescents : Une responsabilité collective!
24 - Que nous réserve l’avenir? Quelles sont les grandes tendances qui vont redessiner la pratique du droit au Québec d’ici 10 ans? Qui sera l’avocat ou l’avocate de 2021?
25 - Repoussez les limites de la recherche juridique avec JuriBistro UNIK (CAIJ)

10 h 30 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE AAP

Lieu : Beau Rivage A

12 h 00 DINER

Mariez l’utile à l’agréable : dégustez le repas offert par le CAIJ tout en échangeant avec vos collègues, et découvrez un nouvel outil de recherche juridique à la fine pointe de la technologie, JuriBistro eQUANTUM. Sans frais, sur inscription.

Suivi par une visite inédite du plus haut tribunal du Canada : de la salle d’audience à la bibliothèque, en passant par la salle de conférence des juges, la Cour suprême vous ouvre ses portes et vous guidera à travers plus d’un siècle d’histoire judiciaire.
Sans frais, sur inscription : 100 personnes maximum.
Navette disponible



CENTRE D’ACCÈS À L’INFORMATION JURIDIQUE

17 h 30 NAVETTE POUR LE MUSÉE DE LA GUERRE

Lieu : Foyer de l’hôtel

18 h 00 COCKTAIL SUIVI DU SOUPER

L’ASSOCIATION DU BARREAU CANADIEN / THE CANADIAN BAR ASSOCIATION – Division du Québec • Québec Branch

Lieu : Musée de la guerre

Soirée de clôture. Repas et services.

Prix : 125 $ par personne
Soirée “Hollywood Remake”. De John Wayne, Elvis, James Dean à Elyzabeth Taylor, Maryline ou Angelina Jolie. La soirée où il fait bon recycler, réutiliser ou revamper. On vous demande de faire revivre l’une de vos robes ou habit. Quelle est l’histoire de ce vêtement ? À quelle Star vous associez-vous ? On veut connaître vos histoires.

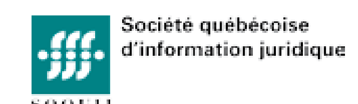
Le mérite de l’AAP sera remis à Me Marie-Josée Garneau.

EXPOSANTS













































Service de référence

BON CONGRÈS À TOUS ET MERCI DE VOTRE PRÉSENCE

Votre comité organisateur